

Jacqueline Rougé

CROIRE  
AU  
DIALOGUE  
POUR  
**LA PAIX**

Préface du cardinal Roger Etchegaray

Jacqueline Rougé

## Croire au dialogue pour la paix

Préface du Cardinal Roger Etchegaray

En 1986, Jean-Paul II réunissait à Assise, pour une journée de jeûne et de prière pour la paix, les représentants de toutes les grandes religions du monde.

Vingt-cinq ans après, Jacqueline Rougé revient sur cet événement auquel elle participa et livre sur les rapports entre foi et construction de la paix les réflexions d'une vie largement engagée dans le dialogue interreligieux. Collaboratrice pendant dix ans de Robert Schuman, le « père de l'Europe », vice-présidente internationale du mouvement Pax Christi puis co-présidente de la Conférence mondiale des religions pour la paix, Jacqueline Rougé est un témoin majeur – et un acteur – du vaste mouvement de dialogue entrepris depuis quelques décennies par des croyants de différentes cultures et de différents continents. Continents dans lesquels elle a séjourné longuement, à la faveur des affectations internationales de son mari Michel, haut fonctionnaire français.

Ainsi ce livre d'une observatrice au parcours inattendu nous entraîne-t-il en des terrains multiples, celui des États-Unis, de différents pays d'Asie, des organisations internationales, et avant tout celui d'une Église Catholique qui se veut artisan de dialogue et de paix. De l'encyclique *Pacem in Terris* aux messages de Benoît XVI sur la paix en passant par les textes de Vatican II, Jacqueline Rougé analyse la vocation médiatrice de l'Église et ses responsabilités dans un monde assoiffé de paix et de justice.

*Jacqueline Rougé est actuellement présidente honoraire de Religions pour la Paix qu'elle représente à l'Unesco et administratrice de l'Institut Robert Schuman pour l'Europe.*

Jacqueline Rougé

**CROIRE AU DIALOGUE  
POUR LA PAIX**

*Préface du cardinal Roger Etchegaray*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

soit donné, les dettes remises, les offenses pardonnées ! Que soient surmontées les tentations de l'orgueil, de la volonté de puissance, de l'avidité, origine de tous les conflits ! La dernière demande est explicitée dans l'oraison qui la suit à la messe : « *Délivre-nous de tout mal, Seigneur, et donne la paix à notre temps !* ». La messe, justement, commence par « *La paix soit avec vous !* » ou par une formule équivalente. Elle se termine par « *Allez dans la paix du Christ !* ». Le Père Lalande voyait là une invitation à l'action, comparable à celle du maître de la parabole disant aux ouvriers qu'il embauche « *Allez à ma vigne !* ».

La paix est un élément essentiel de la mission de l'Église et du rôle des chrétiens dans le monde. « *Le Christ est la paix* », dit saint Paul. Puisque, selon le mot de Bossuet, « *l'Église est Jésus-Christ répandu et communiqué* », l'Église doit être aussi la paix répandue et communiquée. Répandre l'Évangile, c'est à la fois annoncer explicitement, « en tant que chrétien » la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, et travailler « en chrétien » au progrès de l'union dans la société, deux tâches indissociables, aussi indispensables l'une que l'autre.

### **Prière, étude, action**

Chargé en 1950 d'animer Pax Christi aux niveaux national et international, le Père Lalande a fait faire au mouvement chrétien pour la paix un progrès décisif. Il a précisé sa doctrine, défini son programme, et l'a doté de structures solides.

Il n'a pas réduit la place de la prière dans la vie des militants, mais il a tenu à mettre aussi l'accent sur l'action, car la paix, disait-il, est « *à la fois don de Dieu et œuvre des hommes* ». La prière donne à Pax Christi une dimension verticale. L'action, menée en commun avec des frères et des sœurs de partout, la complète par ce qu'il appelait la « catholicité horizontale ». Pax

Christi organisait chaque été des « Montées de la paix » dans lesquelles des jeunes venus de pays divers marchaient ensemble vers un lieu symbolique comme Vézelay, le Mont Saint-Michel ou le Mont Sainte-Odile en Alsace, en priant, en discutant et en nouant des liens d'amitié. Pour apprendre aux jeunes à vivre avec « *mon frère l'étranger* », des centres de rencontre internationale furent établis en des lieux aussi fréquentés que Chartres et Lourdes. Le Mouvement animait aussi des campagnes sur des sujets tels que l'élimination des armes de destruction massive (les armes « A, B, C », atomiques, biologiques et chimiques). Pour aider les pays victimes de la faim, Pax Christi s'efforçait aussi d'obtenir que l'Europe continue d'autoriser l'importation du sucre de canne des territoires nouvellement décolonisés, au lieu de l'interdire dans l'intérêt des producteurs européens de betterave à sucre.

Bernard Lalande voulait que l'action pour la paix s'appuie sur une connaissance sérieuse des problèmes. Pour donner toute sa portée au rapprochement indissociable de la prière, de l'étude et de l'action, il a fait appel à des théologiens, à des spécialistes de la science politique et à des experts de toutes sortes. Ces travaux ont fait prévaloir une conception dynamique de la paix. Elle ne doit pas être définie comme seulement une situation d'absence de guerre. En son sens positif, la paix est le progrès des peuples et de l'humanité entière vers plus de justice et de fraternité. C'est « l'histoire d'une société réussie ».

Le Père Lalande insistait beaucoup sur la nécessité d'une action qui en soit vraiment une. Les débats sont une dimension indispensable du travail sur des problèmes complexes dont la solution doit être mûrement réfléchie. Mais il ne faut pas en rester là. Le vote unanime d'une motion bien rédigée n'est guère utile si on ne cherche pas à la faire entrer dans les faits. Pax

Christi a toujours mis ses membres en garde contre une spiritualité désincarnée mais aussi contre un activisme mal informé, sans racines dans la prière et dans la foi.

Une vision aussi englobante de la construction de la paix oblige à bien distinguer le rôle de l'institution ecclésiale de celui des instances politiques. L'Église n'a pas compétence pour gérer les affaires de la cité – ce qui est « à César » – mais elle a un message à faire passer. C'est pourquoi le Père Lalande a changé la nature même de Pax Christi. C'était à l'origine une simple association de catholiques sans mandat. Elle s'est transformée en un mouvement d'Église, formellement investi par Pie XII, en 1952, de la mission de « *mettre en jeu les forces de paix accumulées dans l'Église et le monde catholique* ». Pour souligner cette dimension ecclésiale, il a fait décider que les sections nationales auraient à leur tête un évêque, et que le président international serait également un évêque. L'Église n'a pas à entrer dans les détails juridiques et techniques des mesures à adopter. Les évêques, les clercs en général, n'ont pas à prendre parti dans les controverses, sauf si des principes moraux fondamentaux sont en cause. Mais les laïcs chrétiens doivent s'acquitter pleinement de leur rôle de citoyens. Ils le feront selon les possibilités de chacun, en coopération avec tous les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur foi ou leur absence de foi. Sur tous ces points, les positions du Père Lalande étaient tout à fait novatrices.

### **Un programme très vaste en quatre points**

Pax Christi s'est toujours efforcé d'aider à résoudre les conflits en cours et à en empêcher de nouveaux. Mais le Mouvement s'est employé aussi à encourager le progrès dans quatre domaines prioritaires, le désarmement, les droits de l'homme, le développement et le dialogue international institutionnalisé.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



les mêmes risques.

En résumé, qui veut travailler à la paix doit apprendre à aborder positivement les cultures autres que la sienne. En constatant à quel point elles sont diverses, mais aussi combien elles ne cessent de se modifier les unes au contact des autres, on découvre que ce qui est à l'œuvre dans le monde peut et doit être un progrès vers l'unité dans la diversité. Ces différences ne sont pas un signe avant-coureur d'un choc des civilisations, mais un appel au dialogue.

Un dernier point doit être souligné. La condition d'un rapport fructueux avec une autre culture est de pouvoir parler avec ceux qui en vivent, de préférence dans leur langue maternelle. Lire leur presse apporte beaucoup. Découvrir leur littérature dans l'original est inappréciable. En lisant dans le texte les écrivains d'aujourd'hui – comme d'ailleurs aussi ceux de l'antiquité – nous sommes amenés à porter sur leurs mentalités et sur leurs mœurs un jugement plus nuancé que les idées toutes faites trop souvent répandues. En écoutant les étrangers parler, nous les comprenons mieux. Nous pouvons même juger plus objectivement nos propres attitudes. L'apprentissage d'une langue est un premier pas vers le dialogue qui conduit à la paix.

## CHAPITRE IV

# L'ÉGLISE SE PRONONCE SUR LA PAIX

*Revenue à Paris à la fin de 1964, j'ai naturellement retrouvé une place auprès des responsables de Pax Christi. A New York, nous avons reçu le Père Lalande, venu jeter les bases d'une section du Mouvement aux États-Unis.*

*Pour l'animation de la section française et dans les réflexions auxquelles je participais sur les problèmes internationaux, tout ce que j'avais appris en Amérique m'était précieux. La dimension « horizontale » de la vie de l'Église ne me quitterait plus. Les exigences du dialogue avec des personnes de culture différente seraient toujours présentes à mon esprit.*

*En évoquant cette période – qui n'est pas seulement celle de mai 1968 – il ne faut pas oublier les événements de première importance survenus alors dans l'Église. Ils ont marqué tous les catholiques, mais plus encore ceux qui, comme moi, s'intéressaient particulièrement à la paix.*

*L'encyclique Pacem in Terris du pape Jean XXIII a mis la paix au premier rang des objectifs de la vie des fidèles, appelés à « implorer et instaurer la paix ». D'une manière presque sans précédent, elle ouvrait la voie à la collaboration des catholiques avec les non-chrétiens. Cette encyclique a eu un retentissement considérable, allant bien au-delà des frontières de l'Église.*

*De 1963 à 1965, le Concile Vatican II a profondément renouvelé la vie et la pensée catholiques au sujet de la paix comme en beaucoup d'autres matières. La paix et le dialogue*

*interreligieux sont au cœur de son héritage.*

*C'est à cette époque aussi que j'ai entendu parler pour la première fois de la Conférence mondiale des Religions pour la Paix. Le cardinal Daniélou, participant à un congrès de Pax Christi en 1970, a souligné l'intérêt de la rencontre qui venait de se tenir à Kyoto sous ce titre.*

### **Pacem in Terris**

Peu d'encycliques ont autant marqué l'opinion que *Pacem in Terris*. Dès la première phrase, le lecteur s'émerveille de l'assurance tranquille caractéristique de Jean XXIII et de la nouveauté de sa pensée : « *La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps, ne peut se fonder ni s'affermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu.* »

Affirmer que la paix est un désir universel revient à nier qu'il puisse y avoir des hommes assez mauvais pour que la guerre soit leur seule raison de vivre. En se référant ensuite implicitement à la définition de la paix donnée par saint Thomas d'Aquin – « la tranquillité de l'ordre » – le Pape lui donne un sens inattendu. L'action pour la paix n'équivaut pas à « rétablir l'ordre », à faire cesser la guerre pour retrouver un état plus calme et paisible. Elle consiste à « fonder et affermir » progressivement une situation conforme à la dignité humaine dans tous les domaines de la vie sociale. « *À tous les hommes de bonne volonté incombe aujourd'hui une tâche immense, celle de rétablir les rapports de la vie en société sur les bases de la vérité, de la justice, de la charité et de la liberté : rapports des particuliers entre eux, rapports entre les citoyens et l'État, rapports des États entre eux, rapports enfin entre individu et familles, corps intermédiaires et États d'une part et communauté mondiale*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Le Système des Nations Unies comprend encore une multitude d'organes plus ou moins autonomes, commissions de caractère technique ou politique (par exemple la Commission des Droits de l'Homme), programmes et fonds de coopération (comme l'UNICEF, Fonds des Nations Unies pour l'Aide à l'Enfance), instituts de formation ou de recherche, etc.

Dans la Charte des Nations Unies, adoptée le 25 octobre 1945, la Conférence de San Francisco proclamait, au nom de tous les peuples, la volonté de « *préserver les générations futures du fléau de la guerre* ». Elle innovait en affirmant sa « *foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites* ». Elle déclarait les nations disposées à agir ensemble pour « *favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande* ». La Charte prévoyait en détail la manière dont le Conseil de Sécurité qu'elle instituait allait assurer le maintien de la paix, avec des pouvoirs bien supérieurs à ceux du Conseil de la Société des Nations

Pour héberger à New York la nouvelle institution mondiale, on s'adressa à des architectes célèbres comme Niemeyer et Le Corbusier. Parmi les œuvres d'art que d'innombrables visiteurs sont venus y admirer, il faut citer au moins la statue colossale offerte, ironie de l'Histoire, par l'Union soviétique. Son sujet : un homme en train de « *forger son épée en soc de charrue* », allusion inattendue mais tout à fait appropriée à la prophétie bien connue d'Isaïe.

En 1948, la construction du siège des Nations Unies n'étant pas achevée, l'Assemblée générale se réunit à Paris, au Palais de Chaillot. C'est à cette session que fut adoptée la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, devenue une référence

mondiale majeure. Les travaux effectués dans ce bâtiment, construit en 1937 pour abriter plusieurs musées, semblaient donner raison au texte de Paul Valéry inscrit sur un des frontons : « *Dans ces murs voués aux merveilles...* »

### **Un fonctionnement décevant**

Les Nations Unies n'ont pas changé le monde autant que leurs premiers pas le faisaient espérer. Pour le comprendre, il faut se rappeler que cette organisation *internationale* n'est pas l'ébauche d'un gouvernement *mondial*. Dans l'Union européenne, à côté du Conseil des Ministres où siègent les représentants des pays membres, la Commission, indépendante des gouvernements, est investie d'un pouvoir direct *supranational*. Rien de tel n'existe au niveau mondial. L'ONU ne dispose d'aucun organe analogue à la Commission de Bruxelles. Elle ne jouit d'aucune autorité distincte de celle des États dont elle émane. La Charte lui interdit d'intervenir dans les domaines, qui « *relèvent essentiellement de la compétence des États* ». Même dans les matières dont elle peut s'occuper, la décision appartient toujours aux responsables politiques des États membres. Malheureusement, ils font souvent passer des préoccupations nationales à court terme avant ce qu'exigerait l'avenir bien compris de l'humanité entière.

À New York et dans les autres institutions du système des Nations Unies, toutes les décisions sont prises par les représentants des États siégeant dans les assemblées générales, les conférences spécialisées ou d'autres organes. Ces décisions ne sont d'ailleurs, le plus souvent, en fait, que des recommandations adressées aux gouvernements. Elles n'ont pas de force obligatoire, même pour les États dont les délégués se sont prononcés pour elles par leur vote. De plus, assez souvent, ces textes sont adoptés sans vote, « *par consensus* », ce qui les

rend encore moins contraignants. En laissant passer de cette manière, par exemple, une résolution demandant une fois de plus aux États industrialisés de porter leur aide au développement à 0,7 % du produit national brut, les participants se déclarent favorables à cet objectif, mais ils engagent encore moins leur gouvernement à l'atteindre que s'ils l'avaient approuvé explicitement en votant en faveur de la résolution. Ils peuvent même faire inscrire au procès-verbal une réserve formelle sauvegardant leur liberté d'action.

Les décisions du Conseil de Sécurité font exception. Elles sont immédiatement exécutoires et obligent tous les États, même ceux qui ne les ont pas votées. C'est ainsi, par exemple, que malgré le vote négatif de plusieurs membres du Conseil de Sécurité, les Nations Unies ont pu utiliser des contingents fournis par plusieurs États favorables à cette action pour combattre l'invasion du Koweït par l'Irak. C'est ce qui leur permet aussi d'implanter en de nombreux endroits sensibles des forces de maintien de la paix d'une indéniable efficacité. Mais le droit de veto attribué à la Chine, aux États-Unis, à la France, au Royaume Uni et à l'Union soviétique (aujourd'hui à la Russie) empêche souvent le Conseil de Sécurité d'agir lorsqu'un conflit implique l'un de ces cinq pays directement ou indirectement.

Il serait donc injuste de rendre l'ONU seule responsable des insuffisances de la coopération internationale qu'elle cherche à promouvoir. Les progrès dépendent entièrement de la volonté des États. L'influence de l'Organisation ne peut se faire sentir qu'indirectement. C'est pourquoi s'il est utile que les organisations non gouvernementales se fassent, au niveau mondial, les porte-parole de la société civile, elles doivent, pour être efficaces, intervenir avant tout dans les capitales, là où les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



d'entrée de jeu des stéréotypes négatifs. C'est donner une chance à la recherche de valeurs partagées et d'intérêts communs. C'est rendre possible le fait d'aborder ensuite avec lui dans la clarté tous les sujets qui fâchent.

Une seconde condition à remplir pour participer d'une manière positive au dialogue interreligieux est d'être suffisamment assuré dans sa foi pour pouvoir en parler d'une manière valable. Le pape Benoît XVI écrit dans son encyclique sur la Vérité dans la Charité : « *Aujourd'hui, les occasions d'interaction entre les cultures ont singulièrement augmenté ouvrant de nouvelles perspectives au dialogue interculturel, un dialogue qui, pour être réel, doit avoir pour point de départ la conscience profonde de l'identité spécifique des différents interlocuteurs.* » Ce n'est pas un bon point de départ que de donner à l'autre l'impression qu'on n'attache pas d'importance à ses propres positions. Le relativisme en matière religieuse ou l'aspiration à un vague syncrétisme ne favorisent pas le dialogue. Ces attitudes faussement tolérantes le privent en réalité de son sens.

Le dialogue interreligieux que *Religions pour la Paix* s'efforce d'encourager n'a pas pour but de mettre un terme aux différences entre les religions, ni d'occulter ces différences. Tout au contraire, les participants doivent être solidement enracinés dans leur foi pour savoir bien distinguer, dans les échanges avec des adeptes d'une autre croyance, les points de désaccord, qui subsisteront sans pour autant susciter de conflit, et les valeurs partagées susceptibles d'aider à promouvoir la paix.

Par voie de conséquence, partout où des communautés de religion différente sont en présence, les responsables et les autres personnes qui ont de l'influence en leur sein doivent inciter à approfondir leur foi. Ils les aideront à y trouver des motifs d'œuvrer à la bonne entente avec les autres communautés.

C'est ainsi que peut se développer sans crainte une coopération sincère en vue d'objectifs constructifs.

Tous ne sont pas dans la même position pour s'engager dans le dialogue, mais tous doivent y apporter le même esprit. Chacun peut et doit associer dans cette tâche les trois aspects indissociables que sont la prière, l'étude et l'action : chercher par la prière à discerner la volonté de Dieu, s'informer soigneusement et se donner ainsi les moyens d'agir avec le maximum d'efficacité.

### **Structures de dialogue**

*Religions pour la paix* dispose, au niveau mondial, d'un conseil international composé maintenant d'une trentaine de hautes personnalités représentant toutes les grandes traditions religieuses et toutes les régions de la planète. Un conseil exécutif élu en son sein traite des affaires courantes avec l'aide d'un secrétariat établi à New York. Le Secrétaire général est un catholique américain, le Dr. William F. Vendley.

L'organisation a dans beaucoup d'endroits des groupes de base qui se préoccupent surtout du dialogue sur le terrain en vue d'objectifs concrets. Des conseils de responsables religieux affiliés à *Religions pour la Paix* ont par ailleurs été institués dans de nombreux pays, ainsi qu'au niveau de l'Europe et d'autres régions du monde. Ils abordent les questions difficiles, qu'ils sont mieux à même de traiter. Ils sont aussi les mieux placés pour interpeller les pouvoirs politiques et l'opinion publique.

Avant les réunions des sommets du G8 et du G20, des membres du Conseil international préparent avec d'autres responsables religieux une déclaration qui est rendue publique et remise en main propre au président du sommet.

En France, actuellement, *Religions pour la paix* compte une quarantaine de groupes de base, liés à sa structure nationale. En outre, comme dans beaucoup d'autres pays catholiques, il existe au sein de la Conférence des évêques un organe spécialisé dans les relations avec les autres religions qui a établi des textes importants sur les « *Fondements et objectifs du dialogue interreligieux* » publiés dans la collection « *Documents Episcopat* ».

A Rome, un Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux a été créé à la suite du Concile Vatican II qui s'était prononcé de façon vigoureuse en faveur de la tolérance religieuse et du dialogue avec les non-chrétiens. Le Conseil publie, soit de sa propre initiative, soit à l'occasion de rencontres interreligieuses, des textes du plus haut intérêt.

La Conférence est intervenue en diverses régions d'Afrique, dans de nombreux conflits ethniques ayant ou non une dimension religieuse. Elle y travaille aussi à améliorer la condition de la femme et s'efforce de mobiliser les croyants en faveur des enfants victimes du SIDA.

L'intérêt que *Religions pour la Paix* porte à la situation des femmes et au rôle qu'elles peuvent jouer dans la construction de la paix s'est traduit, ces dernières années, par la mise en place d'un réseau mondial de femmes croyantes dont la responsable est une enseignante française très dynamique, musulmane originaire de Tunisie. Un réseau de jeunes, qui ne cesse de se développer, permet des rencontres régulières entre jeunes croyants de toutes les parties du monde.

L'importance mondiale du dialogue interreligieux et le rôle majeur joué à cet égard par *Religions pour la Paix* sont aujourd'hui largement reconnus. La Conférence mondiale est présente, en qualité d'organisation non-gouvernementale, dans

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

tradition de frugalité qui met d'étroites limites à l'éventail des rémunérations. Les difficultés actuelles viennent de ce que les industries exportatrices sont concurrencées par celles de la Chine et des autres pays asiatiques où les salaires et les avantages sociaux sont très inférieurs. Le Japon doit cependant acheter à l'extérieur le pétrole et l'essentiel de l'alimentation car les montagnes qui occupent la majeure partie du territoire sont impropres à l'agriculture tandis que les étroites plaines côtières sont presque entièrement urbanisées pour accueillir une population double de la nôtre. La croissance économique est nulle depuis plusieurs années, mais le chômage reste faible grâce à la modération dont font preuve tous les partenaires sociaux. Le courage et la fermeté d'âme des Japonais apparaissent au grand jour en des occasions telles que l'attaque atomique d'Hiroshima et de Nagasaki, le bombardement « classique » de Tokyo en 1945, le tremblement de terre de Kobe en 1998 et la catastrophe du printemps de 2011 au nord du pays.

Les différences culturelles entre le Japon et le reste du monde affectent de manières très diverses ses relations avec l'extérieur. Elles entretiennent le ressentiment des pays occupés par l'armée japonaise pendant la seconde guerre mondiale. Le modèle de la réconciliation franco-allemande n'est guère applicable aux rapports du Japon avec la Chine ou la Corée, qui restent mauvais, après plus d'un demi-siècle. En revanche, pour un Européen qui vit sur place, le choc des cultures n'est pas un sujet d'inquiétude mais un plaisir quotidien. Par son étrangeté même, la culture japonaise fascine les étrangers. Kyoto, l'ancienne capitale, miraculeusement épargnée par la guerre et par les catastrophes naturelles, offre à son admiration des sanctuaires d'une architecture en bois raffinée, mis en valeur par des jardins d'une qualité unique. Les Japonais ont, de leur côté,

un immense intérêt pour les cultures du reste du monde dont ils ont été tenus séparés pendant trois siècles.

Le contraste entre les cultures et l'intérêt mutuel qu'elles suscitent se manifeste aussi en matière religieuse. Le zen attire bien des étrangers par l'importance qu'il attache au dépouillement et à la méditation. En sens inverse, un rapport tout à fait spécial s'est établi au Japon avec le christianisme. Les descendants des Japonais convertis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par saint François-Xavier ont survécu à d'impitoyables persécutions. Ces « *chrétiens cachés* » ont été redécouverts lors de la venue, dans les années 1860, de quelques prêtres des Missions étrangères de Paris et de religieuses appartenant en général à des congrégations françaises. Les nouvelles conversions n'ont pas été très nombreuses (moins d'un centième de la population est chrétienne), mais le christianisme est très présent et bien considéré. Les écoles catholiques sont très appréciées. Les œuvres comme Emmaüs apportent un soutien inégalé aux marginaux laissés à l'écart parce qu'ils manquent de l'élan vital que la société japonaise met au-dessus de tout. Tokyo s'est dotée d'une admirable cathédrale construite sur les plans du grand architecte Kenzo Tange. Pourtant, une jeune fille qui devient catholique est souvent considérée comme ayant perdu son identité japonaise et trouvera difficilement à se marier. Beaucoup de celles qui sont dans ce cas se font religieuses.

Le dialogue interreligieux ne manque donc pas, au Japon, de points d'application. Ce sont des Japonais qui ont créé avec des Américains la Conférence des Religions pour la Paix. *Religions pour la Paix* y trouve toujours un solide appui, particulièrement auprès du mouvement bouddhiste laïc très populaire, Rissho Kosei-kai, et d'un grand temple shinto d'Osaka.

**Chine, Inde, Indonésie...**

D'une visite à l'autre, l'évolution spectaculaire de la Chine au cours du dernier demi-siècle saute aux yeux. Les admirables témoins du passé que sont la Grande Muraille et les merveilles de la Cité interdite sont toujours là, mais rien ne rappelle l'atmosphère morne et le dénuement général qui sévissaient au temps de Mao Zedong derrière un enthousiasme révolutionnaire de façade. Les grandes avenues qui quadrillent Pékin étaient désertes, sauf à l'heure de l'entrée et de la sortie des usines où elles voyaient passer lentement des masses compactes d'ouvriers à bicyclette, les « *fourmis bleues* » décrites par Robert Guillain. La période la plus noire fut celle d'une « Révolution culturelle » délirante. À New York, les délégués aux Nations Unies de la Chine populaire gardaient toujours à la main le « petit livre rouge » des pensées du « grand timonier ». En Chine même, la pauvreté devenait misère et les brutalités policières se multipliaient.

La situation a commencé à changer quand les paysans des exploitations collectives ont été autorisés à cultiver pour leur propre compte, sur un lopin de terre qu'on leur avait attribué, des fruits et des légumes qu'ils mettaient sur leur porte-bagage pour aller les vendre en ville. L'horizon se dégageait, l'ardeur au travail renaissait. La liberté d'initiative s'est étendue peu à peu à la plupart des autres secteurs de production. Le taux de croissance a atteint des chiffres inouïs. Le contraste est saisissant entre les vestiges pittoresques des « *concessions* » française et anglaise de Shanghai et, sur l'autre rive du fleuve, les gratte-ciel ultramodernes de l'immense quartier d'affaires de Pudong, envahi par les voitures.

En 1989, la Banque asiatique de Développement tint son assemblée générale annuelle à Pékin, près de la place Tien An Men où des étudiants manifestaient en masse pour demander

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



la violence et le terrorisme s'opposent au véritable esprit religieux et, en condamnant tout recours à la violence et à la guerre au nom de Dieu ou de la religion, nous engageons à faire tout ce qui est possible pour éradiquer les causes du terrorisme.

2. Nous nous engageons à éduquer les personnes au respect et à l'estime mutuelle afin que l'on puisse parvenir à une coexistence pacifique et solidaire entre les membres d'ethnies, de cultures et de religions différentes.

3. Nous nous engageons à promouvoir la culture du dialogue, afin que se développent la compréhension et la confiance réciproques entre les individus et entre les peuples, car telles sont les conditions d'une paix authentique.

4. Nous nous engageons à défendre le droit de toute personne humaine à mener une existence digne, conforme à son identité culturelle, et à fonder librement une famille qui lui soit propre.

5. Nous nous engageons à dialoguer avec sincérité et patience, ne considérant pas ce qui nous sépare comme un mur insurmontable, mais, au contraire, reconnaissant que la confrontation avec la diversité des autres peut devenir une occasion de plus grande compréhension réciproque.

6. Nous nous engageons à nous pardonner mutuellement les erreurs et les préjudices du passé et du présent, et à nous soutenir dans l'effort commun pour vaincre l'égoïsme et l'abus, la haine et la violence, et pour apprendre du passé que la paix sans la justice n'est pas une paix véritable.

7. Nous nous engageons à être du côté de ceux qui souffrent de la misère et de l'abandon, nous faisant la voix des sans-voix et œuvrant concrètement pour surmonter de telles situations, convaincus que personne ne peut être heureux seul.

8. Nous nous engageons à faire nôtre le cri de ceux qui ne se

résignent pas à la violence et au mal, et nous désirons contribuer de toutes nos forces à donner à l'humanité de notre temps une réelle espérance de justice et de paix.

9. Nous nous engageons à encourager toute initiative qui promeut l'amitié entre les peuples, convaincus que, s'il manque une entente solide entre les peuples, le progrès technologique expose le monde à des risques croissants de destruction et de mort.

10. Nous nous engageons à demander aux responsables des nations de faire tous les efforts possibles pour que, aux niveaux national et international, soit édifié et consolidé un monde de solidarité et de paix fondé sur la justice.

*24 janvier 2000*

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE I

Robert Schuman

## CHAPITRE II

La paix du Christ : « Pax Christi »

## CHAPITRE III

Les États-Unis et la rencontre des cultures

## CHAPITRE IV

L'Église se prononce sur la paix

## CHAPITRE V

L'ONU

## CHAPITRE VI

« Religions pour la paix »

## CHAPITRE VII

Assise

## CHAPITRE VIII

L'Asie

## CHAPITRE IX

Aujourd'hui

© Les Editions franciscaines  
9 rue Marie-Rose, 75014 Paris  
Tél. 33(0)1 45 40 73 51  
Courriel : [editions-franciscaines@wanadoo.fr](mailto:editions-franciscaines@wanadoo.fr)  
[www.editions-franciscaines.com](http://www.editions-franciscaines.com)

Mise en page :  
Jean-Jacques Prigent - 19360 Venarsal